

Ensemble, construisons le mieux vivre de demain

RAPPORT ANNUEL 2022



Sommaire

- 4 Interview croisée
- 6 Interview de Delphine Maisonneuve
- 7 Une gouvernance animée par des valeurs mutualistes
- 9 Chiffres-clés et récompenses 2022

LES FONDAMENTAUX DE LA TRANSFORMATION

- 11 Une raison d'être qui irrigue tous nos projets
- 12 Société à mission : un changement de statut pour réaffirmer notre engagement

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- 15 Un développement commercial soutenu
- 16 Perivie et Corem
- 17 Origineo by Crystal tient ses promesses
- 18 PER Meeschaert, une innovation patrimoniale
- 19 Une notoriété en hausse et une expertise reconnue

TOUJOURS PLUS POUR LA SATISFACTION DES ADHÉRENTS

- 21 La satisfaction clients, au cœur de notre engagement
- 22 Qualité de service : une amélioration continue, reconnue par les adhérents
- 24 Des services innovants pour une retraite heureuse

NOTRE DÉMARCHE RESPONSABLE

- 27 Notre politique RSE, une dynamique et des actions concrètes
- 28 22 actions RSE en 2022
- **32** Une stratégie d'investissements alliant performance et responsabilité
- Une politique RH qui s'adapte en permanence

RAPPORT FINANCIER

- 39 Focus produits
- 48 Bilan 2022
- 52 Compte de résultat 2022
- 54 Liste des membres du Conseil d'administration



Dans un environnement macroéconomique mouvant, l'UMR a accéléré sa transformation en 2022 avec notamment l'intégration progressive au sein du Groupe VYV et l'évolution de son statut en société à mission

Interview croisée







L'UMR est devenue une SA à mission. Pourquoi ce changement de statut?

Éric Jeanneau: Nous affirmons la vision de notre rôle social par une politique d'investisseur responsable depuis 2014. Notre politique RSE pragmatique, incarnée par des actions portées par les collaborateurs, illustre également à l'interne notre engagement dans les changements sociétaux. En 2021, nous avons franchi une nouvelle étape en définissant notre raison d'être qui donne une meilleure visibilité à notre mission et notre volonté d'innover pour répondre aux besoins des adhérents et aux mutations de la société.

Dans la suite logique de cette démarche, nous avons évolué vers un statut de société à mission afin de renforcer nos engagements et d'assurer le déploiement opérationnel et effectif de notre raison d'être via 4 objectifs statutaires que nous nous sommes fixés et qui sont désormais inscrits dans nos statuts. À l'heure où nous terminons notre processus d'intégration au sein du Groupe VYV, nous affirmons ainsi notre appartenance à un groupe mutualiste porteur d'un projet social et nos propres engagements que nous continuerons à faire progresser.

Justement, l'intégration au Groupe VYV est un fait marquant de 2022. En quoi est-ce le début d'un nouveau chapitre pour l'UMR?

EJ: Nous sommes partenaires du Groupe depuis sa création en 2017. Il nous a paru

"Nous avons évolué vers un statut de société à mission afin de renforcer nos engagements et d'assurer le déploiement opérationnel et effectif de notre raison d'être."

Éric Jeanneau

naturel et logique de prolonger notre collaboration avec lui. D'abord parce qu'il nous donne accès à une solidité financière accrue mais aussi parce qu'il porte un projet fort dans lequel nous croyons: une approche globale de la protection tournée vers le bien-être de ses adhérents, avec des activités de complémentaires santé. mais aussi la présence d'établissements de soins dans les territoires, le développement de l'accès au logement, la protection financière en cas d'accident de la vie, des services de prévention et d'accompagnement, et bien sûr la retraite. Virginie Le Mée : En tant que seule entité retraite individuelle du Groupe, nous apporterons ainsi notre contribution à la stratégie de diversification de VYV qui entend se positionner comme un acteur clé de la multi-protection d'ici 2025. De plus, nos adhérents pourront bénéficier des différents produits et solutions de protection du Groupe. Nous démarrons ainsi un nouveau chapitre de notre histoire commune.

La baisse de valeur de service du point du Corem a été appliquée en 2022. Pourquoi cette décision ? Une revalorisation estelle envisagée ?

VLM: Dans un contexte macroéconomique de taux historiquement bas, le Conseil d'administration a fait le choix, en mars 2021, de baisser la valeur de service du point de 12,6 % afin d'assurer l'engagement de l'UMR à verser une rente à vie à tous ses adhérents. Une décision mise en œuvre au 1er janvier 2022 pour tous les titulaires d'un contrat de retraite en points.

Cette mesure, associée à un contexte économique plus favorable et surtout à la forte remontée des taux sur l'année 2022, permet à l'entreprise d'améliorer le ratio de couverture de son principal régime à 151,10 % au 31 décembre. De fait, une proposition de revalorisation sera faite au Conseil d'administration d'avril 2023.

EJ: Notre activité est dépendante des conditions de marché qui ont un impact sur la gestion de nos placements et sur la projection de nos engagements

à verser des rentes. Cette décision a permis de rétablir l'équilibre au sein du régime, d'assurer sa pérennité, mais également de relativiser notre sensibilité face aux aléas financiers conjoncturels qui ont tendance à se multiplier ces dernières années.

Qu'en est-il de la dynamique commerciale?

VLM: Elle se poursuit! Nous avons ainsi multiplié par deux nos affaires nouvelles ainsi que la collecte pour les nouveaux PER et procédé à 5 mises en marché. Cette dynamique repose notamment sur nos partenariats qui continuent de s'élargir, à l'instar de Meeschaert, le dernier en date, avec qui nous avons lancé en 2022 un nouveau PER patrimonial. Une preuve de la crédibilité, de l'attractivité de notre structure et de nos produits sur le marché de la retraite. Au-delà de nos produits, nous travaillons également au développement d'une approche servicielle, grâce à l'appui

de la mutuelle Esprit Retraite créée en 2022 pour accompagner nos adhérents à mieux préparer et mieux vivre leur retraite.

Comment se présente l'année 2023?

EJ: Elle sera marquée par la finalisation de l'intégration de l'UMR au sein de VYV qui en deviendra une filiale à part entière en mai 2023, et par une première année de fonctionnement en société à mission avec l'agrément FRPS. Nous produirons ainsi notre premier rapport de mission avec un Comité de mission qui sera garant de la mise en application de nos engagements. Nous poursuivrons aussi notre plan RSE et réaliserons notre bilan carbone.

2023 signera aussi la fin de notre actuel plan stratégique pluriannuel et nous construirons notre prochain projet stratégique avec le Groupe VYV. Nous continuerons à développer nos produits et services au profit de l'ensemble de nos adhérents.

"En tant que seule entité retraite individuelle de VYV, nous apporterons ainsi notre contribution à la stratégie de diversification du Groupe qui entend se positionner comme un acteur clé de la multi-protection d'ici 2025."

Virginie Le Mée





Initiée en 2021, l'intégration de l'UMR au sein du Groupe VYV s'est poursuivie en 2022. Un rapprochement naturel pour les deux entités aux valeurs communes, selon **Delphine Maisonneuve**, Directrice Générale du Groupe.

"Un nouveau chapitre de notre histoire commune"

Pourquoi le Groupe VYV a-t-il décidé de se rapprocher de l'UMR?

L'UMR faisait déjà partie de l'union de groupe mutualiste VYV Coopération. Unies par les mêmes valeurs, les deux

entités renforcent aujourd'hui leur collaboration et écrivent un nouveau chapitre de leur histoire commune. Cette dernière trouvant ses racines dès la création du Groupe en 2017, et même avant, avec les liens forts qu'entretenait déjà l'UMR avec la MGEN, une des maisons du Groupe VYV.

Qu'est-ce que l'UMR va apporter au Groupe?

Dans le cadre de notre projet stratégique VYV 2025, projet de conquête au service de la performance solidaire, nous avons une ambition forte en matière de multi-protection de nos adhérents, afin de leur proposer des solutions pertinentes, accessibles et efficaces, que ce soit en matière de prévoyance, d'épargne retraite et d'IARD ciblé. Le sujet de l'épargne retraite est donc un élément clé de cette ambition, même si nous n'en sommes qu'au début. Par sa palette de produits et son savoir-faire, l'UMR va ainsi nous permettre d'accélérer le développement de notre activité d'épargne retraite et d'enrichir la vision des autres maisons du Groupe sur ce sujet.

Quels sont ses atouts ? Sa valeur ajoutée d'acteur de l'épargne retraite ?

D'abord, je dirais ses valeurs mutualistes, empreintes de solidarité et d'accessibilité, afin de proposer des offres et des solutions à tous les adhérents, quelle que soit leur capacité financière.

Mais aussi, plus largement, son engagement sociétal et environnemental concret, qui résonne avec l'ADN du Groupe VYV, et qu'illustre aujourd'hui son passage au statut de société à mission. L'UMR affirme ainsi sa raison d'être et sa volonté d'aller toujours plus loin pour aider les adhérents à vivre pleinement leur retraite, à l'appui notamment de la gamme de services d'accompagnement à la retraite proposée par Esprit Retraite (voir page 24).

Elle est aussi un membre fondateur de l'association VYV Solidaires qui favorise l'engagement des collaborateurs et des élus autour de la lutte contre l'isolement social et le don (de son temps, de sang, etc.). Autant d'exemples qui montrent que l'UMR va ainsi contribuer pleinement à développer l'empreinte mutualiste du Groupe et à renforcer son impact positif sur la société.

Les représentants de l'UMR ont intégré les cercles managériaux du Groupe et les équipes des différentes maisons interagissent entre elles. Toutes les bases sont posées et nous sommes prêts à creuser notre sillon ensemble, pour renforcer notre ambition de développement de la multi-protection.

Une gouvernance

animée par des valeurs mutualistes

À sa création, l'UMR était une union de mutuelles, unions et fédérations qui ont souscrit un contrat collectif à adhésion facultative afin de permettre à leurs adhérents de bénéficier d'une épargne retraite. Toutes les entités qui la composent étaient et restent animées par les mêmes valeurs mutualistes. L'UMR est aujourd'hui devenue une société anonyme à mission. Sa gouvernance incarne toujours ses valeurs de responsabilité, d'engagement et de sincérité.



Le Conseil d'administration : un organe représentatif des adhérents

Le nouveau Conseil d'administration de l'UMR s'inscrit dans la continuité de la représentation des adhérents et dans l'objectif de garantir l'empreinte mutualiste de l'entreprise. Les membres, représentant de l'actionnariat mutualiste, sont donc issus en majorité des anciennes mutuelles adhérentes de l'Union.

Le Conseil d'administration compte 18 administrateurs issus des mutuelles outre deux administrateurs salariés, soit 20 personnes.

Un dialogue régulier

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois, pour contrôler le bon fonctionnement de l'entreprise et prendre des décisions sur les sujets clés. Par exemple : préparation de l'AG, validation des politiques, intégration dans le Groupe VYV, validation des nouveaux partenariats de distribution et de leur notice, évolution des politiques tarifaires, évolutions des caractéristiques des PER, revalorisation du fonds euros.

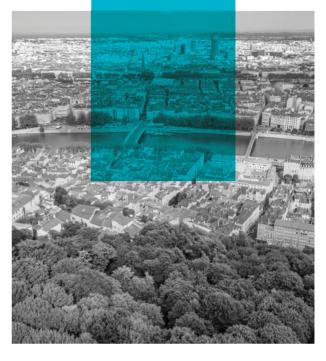


Cinq instances de contrôle

La transformation de l'UMR en entreprise à mission n'a pas impacté son système de gouvernance qui reste le même, avec une séparation des pouvoirs et un contrôle opérationnel efficient. Les membres du Comité de Direction et du Conseil de Direction restent les mêmes, ainsi que les comités opérationnels qui ont pour mission d'assurer le développement de l'entreprise et garantir sa bonne gouvernance.

- Le Conseil de Direction remplit également le rôle de Comité des risques et Comité conformité. Il est composé du Président, des deux Vices-Présidents, de deux administrateurs et de l'ensemble du Comité de direction de l'UMR. Il s'est réuni 9 fois en 2022.
- Le **Comité d'audit et des comptes** : gestion des risques et contrôle interne, revue du reporting financier, suivi des missions d'audit interne et externe. Il est composé de 6 membres nommés pour 2 ans. Il s'est réuni 4 fois en 2022.
- Le **Comité actif/passif**: sujets qui relèvent du pilier 1 (exigences qualitatives) de Solvabilité 2, comme le suivi des risques de marché et des risques de souscription. Il est composé d'au minimum 4 administrateurs et de 4 experts indépendants nommés pour 2 ans. Il s'est réuni 3 fois en 2022.
- Le **Comité de développement** : examen de l'état des relations avec les distributeurs, des actions de communication proactive à destination des adhérents. Il est composé d'au moins 3 administrateurs nommés pour 2 ans. Il s'est réuni 3 fois en 2022.
- Le **Comité de coordination des fonctions de contrôle** : comité réunissant les fonctions clés avec pour objectif d'échanger directement entre eux et avec la Direction sur la gestion des risques, la conformité (niveau et plan d'actions, plan de contrôles), l'audit et l'actuariat.





Réunions régionales : à l'écoute des adhérents

L'Assemblée générale, qui rassemble les délégués des différentes mutuelles, s'est réunie le 30 juin 2022. En amont, l'UMR organise des réunions régionales destinées aux adhérents ; un temps d'échange qui permet à l'UMR de dialoguer avec eux et de mieux cerner leurs besoins.

L'UMR propose également une réunion d'information virtuelle diffusée en direct sur Internet. Les adhérents peuvent y participer en posant leurs questions en ligne.

Autre outil de communication : le magazine Dialogue qui informe régulièrement ses adhérents des actualités de l'UMR.

4 fonctions clés pour assurer une gestion saine et prudente de l'activité

L'article L. 211-12 du Code de la mutualité prévoit quatre fonctions clés pour assurer la bonne gestion des activités : gestion des risques, vérification de la conformité, audit interne et actuariat.

- Madame Laurence MARTINEZ, Responsable Risques, est responsable de la fonction "gestion des risques"
- Madame Caroline SALAÜN, Responsable conformité, est responsable de la fonction "vérification de la conformité"
- Monsieur **Stéphane DORCHIES**, Administrateur de l'UMR et également Président du comité d'audit et des comptes est responsable de la fonction "audit interne"
- Monsieur Ronan BLAIZE est responsable de la fonction "actuarielle"

<u>8</u> RAPPORT ANNUEL 2022

CHIFFRES CLÉS

54 712 appels pris



98 808 demandes reçues (courriers, mails, SAD)

DÉLAIS MOYENS DE TRAITEMENT

(tous canaux confondus, en jours calendaires)

Liquidation:

Décès:

56,3

Demande d'information :

1,7





SATISFACTION À CHAUD

(période de juillet à décembre 2022 correspondant aux nouveaux critères de satisfaction à chaud → enquête sur base demandes traitées)

Note moyenne **8,3/10**

NPS en moyenne*
+ 22,4

*net promoter score ou indice de recommandation

109 collaborateurs UMR en CDI embauches CDD, alternants et stagiaires





123
collaborateurs
formés

heures allouées à la formation (dont un tiers lié aux contraintes réglementaires)

Récompenses en 2022

PRODUITS

















CONSEIL







GESTION FINANCIÈRE







Les fondamentaux de la transformation



"Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux vivre demain."



Une raison d'être qui irrigue tous nos projets

tape clé dans l'évolution de l'UMR, la formulation de sa raison d'être en 2021 rend encore plus visible son engagement. Elle est le reflet de ses valeurs mutualistes et de son ADN d'acteur socialement responsable. Inscrite désormais dans les statuts de l'UMR, elle découle d'une réflexion conjointe des collaborateurs et des administrateurs. Irriguant l'ensemble des projets et fédérant toutes les équipes, elle est le prisme par lequel l'UMR continuera de déployer sa politique RSE, en cohérence avec son cœur de métier.



L'UMR récompensé par les Couronnes Instit Invest de l'AGEFI

À l'occasion des 10 ans des Couronnes Instit Invest, l'AGEFI a remis à l'UMR le prix de la meilleure gouvernance en faveur du déploiement de la raison d'être. Une récompense qui salue la mobilisation de l'UMR pour la mise en œuvre de sa raison d'être.

Société à mission : une transformation pour réaffirmer notre engagement

L'année 2022 a été marquée par la poursuite du projet de transformation de l'UMR qui est devenue, au 31 décembre 2022, une entreprise à mission. Dans la continuité de la définition de sa raison d'être, elle inscrit ainsi dans ses statuts ses marqueurs mutualistes et sa responsabilité d'entreprise.

ans le cadre de sa transformation en entreprise à mission, l'UMR a défini ses objectifs statutaires qui cadrent la déclinaison opérationnelle et effective de sa raison d'être et permettent de guider la stratégie et le déploiement de ses engagements envers ses assurés.

4 objectifs statutaires

1/ Faire vivre l'empreinte mutualiste

en conservant un actionnariat mutualiste, en œuvrant pour une croissance raisonnée avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et en déterminant une répartition des excédents qui permettra de les consacrer significativement à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

2/ Générer une performance durable

au service des bénéficiaires des solutions d'épargne retraite, en investissant dans des entreprises contribuant aux transitions sociétales et environnementales pour une société plus inclusive et un monde pérenne pour demain.

3/ Innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques pour être en mesure de conseiller tous ceux qui ont besoin d'une retraite supplémentaire, afin de faire de la retraite un temps que l'on vit pleinement jusque dans le grand âge. 4/ Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité facile d'accès afin que nos adhérents puissent bénéficier d'un accompagnement concret dans tous les moments de la vie et face aux épreuves.

Le Comité de mission : une instance de contrôle dédiée

Les sociétés à mission sont dotées d'une gouvernance spécifique visant à contrôler l'adéquation entre la raison d'être de l'entreprise et les pratiques effectives. Il s'assure du bon déploiement de la mission et vérifie ainsi que chaque décision prend bien en compte les critères sociaux et environnementaux. Il comprend au moins un salarié.



Youssef Achour, Président du Comité de mission de l'UMR et Président



Pouvez-vous nous présenter le groupe Up en quelques mots ?

UpCoop (ex-Chèque-Déjeuner) est une société coopérative et participative (Scop) créée en 1964 à la tête du groupe Up présent dans 23 pays. Elle conçoit des moyens de paiement pour nos clients, entreprises ou collectivités, qui souhaitent faciliter l'accès à l'alimentation, à la culture, aux loisirs, à l'aide à domicile, etc.

Vous êtes la première société coopérative à mission. Quel engagement cela représente-t-il pour une entreprise?

C'est à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire, en janvier dernier, que la coopérative est devenue UpCoop, première Scop à mission, ayant toujours mis l'action sociale et locale au cœur de son activité.

Nous avons défini notre raison d'être "coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale", et identifié 5 objectifs en cohérence avec les 5 piliers RSE du Groupe: porter les principes démocratiques de l'ESS et la RSE dans notre gouvernance, favoriser l'engagement des salariés, concilier nos offres de soutien au pouvoir d'achat avec des objectifs de consommation locale et responsable, placer la solidarité et la proximité au cœur de notre action territoriale et, enfin, mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique.

"L'UMR a fait le choix d'un comité ouvert sur l'extérieur, composé de personnalités de premier plan dont les expertises et domaines d'intervention sont de nature à l'aider dans son développement. Ces personnes, issues du monde de l'entreprise, de l'ESS, de l'enseignement, lui apportent une ouverture et un éclairage sur des sujets complémentaires à l'univers retraite", explique Christine Mathis, consultante Interaction et Stratégie, qui a accompagné l'UMR dans son passage en société à mission.

Sa composition:

- Youssef Achour, Président du Comité, Président du groupe Up
- Véronique Février Kowecka, DRH, coach et médiatrice
- **Nicolas Antheaume**, Universitaire, professeur en comptabilité pour le développement durable
- **Gilles Berrut**, Universitaire, Président du Gérontopôle des Pays de la Loire
- Marc Brière, Président du directoire d'Arkéa Capital
- **Jérôme Saddier**, Président du Crédit Coopératif et d'ESS France
- Mylène Bonnel, Administratrice UMR, Administratrice déléguée MGEN, Administratrice VYV
- Mathilde Piton, Membre salariée UMR

Éric Jeanneau, président de l'UMR est invité permanent

À quoi sert un Comité de mission?

Il veille à la bonne mise en œuvre opérationnelle de la mission et délivre un rapport de mission. Il est aussi apporteur d'idées, de champs de progrès et d'innovation à explorer.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans le Comité de mission de l'UMR?

Les groupes Up et VYV sont tous les deux fortement ancrés dans le monde de la coopération et de l'ESS. Quand Éric Jeanneau m'a proposé de faire partie du Comité de mission de l'UMR, j'ai naturellement accepté. Cela va être très intéressant de partager nos expériences. Nos deux entités sont en effet tournées vers un même projet : avoir l'impact le plus positif possible sur la société.



Consolider l'entrée dans le Groupe VYV

L'UMR et le Groupe VYV ont travaillé dès 2021 à un rapprochement qui va se finaliser en 2023 par l'intégration effective de l'UMR en tant que filiale du Groupe VYV.

Ce rapprochement est naturel, l'UMR étant déjà membre de VYV Coopération depuis 2017. Il consolide les liens entre les deux entités et représente pour l'UMR une opportunité d'accélérer son développement et sa dynamique commerciale, en s'appuyant sur la force d'un grand groupe prudentiel. Il correspond également à l'objectif de multi-protection que s'est fixé le Groupe VYV à l'horizon 2025 (voir interview page 6).

"La richesse des offres du Groupe couplée à la performance et l'expertise de l'UMR représenteront des bénéfices tant pour les deux opérateurs que pour l'ensemble de leurs adhérents qui pourront ainsi accéder à un panel élargi d'offres et de services multi-protection. L'identité de l'UMR perdurera dans le cadre de la société à mission et tous les collaborateurs seront les acteurs du déploiement de sa raison d'être et de ses objectifs statutaires", insiste Ingrid Belleil, Secrétaire Générale.

Agrément FRPS : pour un pilotage plus souple de l'activité

Les FRPS (Fonds de retraite professionnelle supplémentaire) ont été créés avec la loi Sapin 2, promulguée en décembre 2016 et entrée en vigueur en juin 2017. Leur périmètre a été élargi par la loi Pacte aux activités de retraite souscrites dans un cadre non professionnel, ce qui est le cas de l'UMR. Cette réglementation offre un cadre prudentiel dédié aux activités de long terme, et donc plus adapté aux contrats de retraite que le cadre Solvabilité 2. L'UMR a déposé le 6 juillet 2022 son dossier d'agrément FRPS auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, agrément qui a été octroyé le 14 décembre 2022.



Développement commercial



Un développement commercial soutenu

Avec un doublement des affaires nouvelles en 2022, l'UMR confirme son dynamisme commercial. 2022 est également une année qui prépare l'avenir avec de nouveaux partenariats.

n 2022, le développement commercial a été intense et a permis d'atteindre les objectifs fixés avec un chiffre d'affaires de 128 M€ et un volume d'affaires nouvelles multiplié par deux. Ces résultats s'expliquent par une politique commerciale dynamique, tournée à la fois vers le développement du portefeuille en propre, l'animation des partenariats de distribution et la conquête de nouveaux partenaires grâce à sa proposition de valeur singulière.

Une année rythmée par cinq mises en marché

L'année 2022 a été rythmée par cinq lancements de nouveaux produits. En février, après une phase pilote, Crystal généralise l'offre Origineo à tout son réseau. En avril, le réseau particuliers d'Harmonie Mutuelle lance à son tour le plan d'épargne retraite individuel, en complément du réseau entrepreneurs qui avait déjà ouvert la voie. En octobre, c'est au tour du PER Meeschaert d'être lancé.

Parallèlement, deux courtiers - Vya Patrimoine et de Bechade - se lancent dans la commercialisation du Corem, en particulier pour les professeurs d'université praticiens hospitaliers.

Ces mises en marché confirment l'attractivité de l'UMR et sa crédibilité sur le marché de la retraite : des acteurs de renom lui font confiance et c'est ce qu'expriment leurs dirigeants (voir page 19).

Une défense efficace du portefeuille

En rendant possible la transférabilité des plans d'épargne retraite, la loi Pacte a rendu le marché de l'épargne retraite extrêmement concurrentiel. L'UMR a réagi en créant un pôle commercial en charge du développement et de la défense du portefeuille : l'équipe de conseillers est chargée d'appeler les adhérents en cas de demande de transferts sortants pour s'assurer que toutes les conséquences ont bien été prises en compte par l'adhérent.

C'est la même équipe qui exerce le devoir de conseil quand, par exemple, leurs cotisations sont constantes depuis de nombreuses années, pour faire prendre conscience aux adhérents de l'enjeu d'ajuster celles-ci à leur capacité d'épargne et de lisser l'effort d'épargne dans la durée.





"L'UMR a réussi une très belle année 2022 grâce à cinq mises en marché de grande qualité qui reflètent notre nouveau positionnement. Deux de ces mises en marché ont ainsi concerné Corem, notre PER en point, les trois autres sont des PER multi-supports, grand public et patrimoniaux. Ces mises en marché qui concrétisent de nombreux mois d'efforts avec nos partenaires distributeurs et toutes les équipes UMR sont très prometteuses pour les années à venir. Les efforts d'animation auprès des forces de vente de nos partenaires distributeurs ont été renforcés avec de nombreuses interactions sur l'offre. la démarche commerciale mais aussi la connaissance de l'assureur que nous sommes, une dimension d'incarnation importante pour les conseillers de nos distributeurs. Nous avons également été plus proactifs auprès de nos adhérents en propre pour développer et défendre le portefeuille avec des actions continues tout au long de l'année et quatre campagnes. Nous portons une attention particulière à la qualité du conseil donné à nos adhérents, c'est pourquoi nous avons été heureux que l'équipe commerciale B to Cet l'ensemble du dispositif UMR soient distingués par le label 'meilleur conseil' suite à une enquête mystère pour souscrire un PER.

Mais surtout, 2022 est une année qui prépare l'avenir. Nous avons lancé une campagne d'image impactante et différenciante qui a été très bien accueillie. Nous avons ainsi renforcé notre notoriété à la fois dans le B to B et auprès du grand public; nous poursuivrons sur cette lancée en 2023. Toutes ces actions font de 2022 une année majeure rendant tangibles les efforts engagés depuis la loi Pacte en 2019."

Nicolas Fleuriot, Directeur du développement et du marketing



Perivie, meilleur PER de l'année

Lancé en 2020 dans la foulée de la loi Pacte, le PER individuel Perivie s'est imposé comme un produit phare de la préparation à la retraite pour les salariés et indépendants et a fortement contribué au dynamisme commercial de l'UMR en 2022.

Également distribué sous marque blanche "PER individuel" pour Harmonie Mutuelle, il a réussi une belle année. Cette solution d'épargne retraite multi-supports est accessible et ouverte à tous de 18 ans à 75 ans (pour les personnes n'ayant pas liquidé leurs droits à retraite obligatoire ou n'ayant pas atteint l'âge légal). Les adhérents ont le choix entre une gestion pilotée à horizon ou une gestion libre où ils peuvent investir sur un fonds en euros et sur des unités de compte.

Les frais de gestion des fonds en euros et unités de compte sont parmi les plus compétitifs du marché, s'établissant à 0,6 % de l'encours. Le fonds en euros a réussi une belle performance en 2022, avec un rendement de +2,7 % nets de frais. Et pour la deuxième année consécutive, Perivie a été sélectionné parmi les meilleurs PER de l'année par le magazine Challenge et Retraite.com.



Corem

Commercialisé depuis 2002, le Corem est l'une des grandes références du marché des produits de retraite supplémentaire en points. Il est également distribué en marque blanche par la MGEN. La transformation en PER dans la foulée de la loi Pacte a permis à l'UMR de relancer sa commercialisation.

Corem incarne parfaitement la volonté de l'UMR d'ouvrir l'épargne au plus grand nombre grâce à des frais parmi les plus compétitifs du marché. Des travaux de repositionnement tarifaire ont été menés en 2022 permettant ainsi d'afficher au 1er janvier 2023 des frais sur encours de 0,37%.

Corem, la référence de l'épargne retraite en points

Le PER bénéficie de la souplesse apportée par la loi Pacte et permet une sortie en rente et/ou en capital. Il offre également la simplicité du régime en points : chaque cotisation génère des points, une fois à la retraite, ces points sont convertis en rente et/ou en capital.





Origineo by Crystal tient ses promesses

Fruit de la coopération entre trois experts de l'épargne retraite et de la gestion patrimoniale, le PER, lancé il y a un an, a réussi sa percée sur le marché patrimonial.

Un bon démarrage et un triplé gagnant du côté des labels (voir encadré). Origineo by Crystal a tenu ses promesses et l'UMR a réussi son entrée sur le marché patrimonial.

Ce PER multi-supports s'adresse à une clientèle patrimoniale qui souhaite gérer de manière active son patrimoine, investir sur le long terme dans un cadre fiscal favorable en bénéficiant d'actifs diversifiés et performants. Innovant, il est le fruit d'une association d'experts: l'UMR, spécialiste de l'épargne retraite mutualiste, Crystal, acteur majeur du conseil en gestion du patrimoine et OFI Invest, expert mutualiste de la gestion d'actifs engagé dans la finance responsable.

Une grande richesse d'options

Son attractivité repose sur ses nombreuses options qui rendent possible une véritable gestion sur mesure.

La gestion multi-poche permet ainsi d'investir dans le même contrat à la fois en gestion libre et en gestion pilotée, avec deux choix possibles : conventionnelle et à horizon. Ces deux gestions pilotées sont gérées par les experts d'OFI Invest.

Le PER donne accès au fonds en euros performant de l'UMR (avec un rendement de 2,4 % net de frais en 2022), à 65 unités de comptes, à 8 fonds immobiliers et à des fonds spécialisés à impact orientés vers le développement durable.

La souplesse à la sortie est également un point fort : le contrat propose une gestion à la carte des revenus complémentaires au moment du départ en retraite. L'épargnant peut retirer son capital de manière ponctuelle ou programmée ou opter pour une sortie en rente avec différentes options (réversion, annuités garanties, combinaison capital/rente).





Trois prix, dont celui de l'innovation

Prix du meilleur nouveau PER aux 37es Oscars du magazine Gestion de Fortune, sélection premium PER Individuel Good Value for Money et prix de l'innovation pour la dixième édition des Pyramides de la Gestion du Patrimoine, organisées par le magazine Investissement Conseils... L'attractivité d'Origineo by Crystal et son caractère innovant ne sont pas passés inaperçus. En un an d'existence, il s'est déjà imposé comme une référence pour les clients patrimoniaux.

"Ce partenariat permet d'associer l'expertise de l'UMR dans la conception et la gestion de solutions retraite sur le temps long avec la qualité de conseil et gestion de Financière Meeschaert. L'UMR poursuit ainsi son développement comme acteur de l'univers patrimonial".

Nicolas Fleuriot,

Directeur du développement et du marketing de l'UMR

PER Meeschaert, une innovation patrimoniale

La gamme s'enrichit avec un nouveau PER multisupports patrimonial commercialisé par Meeschaert, acteur majeur de la gestion privée et de la gestion d'actifs en France.



près Origineo by Crystal, l'UMR poursuit son développement dans l'univers patrimonial. Le 15 septembre 2022 démarrait la commercialisation du PER Meeschaert, fruit d'une étroite collaboration entre l'UMR et le groupe Meeschaert.

Destiné à une clientèle de particuliers patrimoniaux, le PER Meeschaert multi-supports permet aux épargnants d'inscrire la préparation de leur retraite dans une approche patrimoniale globale.

Le Plan d'épargne retraite individuel (PERin) s'est imposé ces dernières années comme une solution incontournable de l'épargne retraite. Le PER Meeschaert se distingue des autres produits par son univers financier avec les supports Meeschaert et sa dimension digitale. Il permet ainsi aux adhérents de se constituer un portefeuille financier adapté à la préparation de la retraite, mais aussi un produit de structuration patrimoniale et d'optimisation fiscale.

Il est accessible jusqu'à 70 ans et comprend :

- un parcours d'adhésion 100 % digital jusqu'à la signature électronique
- deux modes de gestion : gestion libre et gestion pilotée horizon retraite
- l'accès en gestion libre aux unités de compte de la gamme Meeschaert Asset Management ainsi qu'à des supports immobiliers de type SCI, SCPI et OPCI
- l'accès au fonds euros performant de l'UMR, avec un rendement de 2,4 % net de frais en 2022
- des modalités de sortie souples et adaptées à toutes les situations patrimoniales

Une notoriété en hausse et une expertise reconnue

En 2022, l'UMR a renoué avec une campagne de publicité grand public pour renforcer sa notoriété. La retraite, c'est compliqué, nous sommes justement là pour vous faciliter la vie. Telles sont, en substance, les grandes lignes du message que l'UMR a voulu faire passer en 2022 à l'occasion d'une campagne de publicité.

"Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas fait de campagne de notoriété grand public. Nous avons choisi un ton très différent des campagnes habituelles, axé sur l'humour et l'émotion. Aux antipodes d'une communication anxiogène jouant sur la peur de la retraite ou axée exclusivement sur la baisse des revenus...", note Véronique Simon, chargée de marketing opérationnel et communication digitale.



Sur l'un des visuels, une petite fille maquille son père qu'elle a affublé d'une couronne de princesse: "Parce qu'il y a tant de choses à vivre avant la retraite, UMR vous aide à la préparer sans vous priver".

Démarrée en presse magazine dès novembre, sur les réseaux sociaux et YouTube, la campagne a touché 12 millions de lecteurs potentiels, généré 4 millions de vues sur YouTube et 2,3 millions d'impressions sur Facebook et LinkedIn, et suscité 7 000 réactions.

Nos partenaires témoignent



"L'engagement entier de nos clients dans leur métier fait qu'ils ont besoin d'une grande efficience avec leur interlocuteur patrimonial et financier. Leur appartenance au milieu de la santé publique les rend également très attachés à l'impact ISR de leur épargne.

L'UMR bénéficie d'une notoriété reconnue auprès des hospitalo-universitaires. Sa solution de retraite en points répond à un besoin important dans le cadre de la retraite complémentaire, notamment suite aux évolutions du Ségur de la santé. Nous avons eu de très bons résultats dès les premiers mois et pouvons entrevoir une croissance forte pour les prochaines années."

Stéphane Chaillou, associé gérant du cabinet VYA, spécialisé, auprès des professionnels de santé, notamment le personnel hospitalo-universitaire



"En matière d'épargne retraite, nos clients attendent une solution donnant accès à un large choix de supports d'investissement de qualité ainsi que de la souplesse dans les modalités de gestion.

Le groupe Meeschaert a rapidement été convaincu que l'UMR avait tous les atouts pour être le bon partenaire pour lancer le 'PER Meeschaert': plateforme digitale, profondeur de l'offre, capacité d'innovation et qualité des équipes, tout y est!"

Maxime Vermesse, Directeur Général, Financière Meeschaert



"Nous apprécions particulièrement la solidité du fonds euro de l'UMR. À cela s'ajoutent des spécificités techniques différenciantes d'Origineo by Crystal : une large gamme de fonds bénéficiant pour la plupart de critères de durabilité, des options de sortie en capital les plus larges possible et bénéficiant d'une réelle souplesse, et la possibilité via une option 'multi-poches' de faire cohabiter au sein d'un même contrat allocation tactique et gestion pilotée. Nous avons réalisé une année de lancement de notre PER Origineo réussie, avec beaucoup de synergies et d'efficacité dans la collaboration avec l'UMR. Nous voulons renforcer ce partenariat dans les années à venir et positionner durablement notre offre commune dans le marché de l'épargne-retraite en France. L'UMR est un acteur de référence de l'épargne-retraite en France, son ADN mutualiste véhicule des valeurs auxquelles nous adhérons et une solidité financière. C'est un pur player de l'épargne-retraite ce qui correspond à ce que nous recherchions."

Jean-Maximilien Vancayezeele, Directeur Général, Groupe Crystal



Toujours plus pour la satisfaction des adhérents

La satisfaction clients, au cœur de notre engagement



L'UMR veille à la relation de confiance avec ses adhérents et s'inscrit ainsi dans une dynamique d'amélioration continue, en termes de produits et de services délivrés aux clients. Elle s'appuie sur ses outils de mesure de la satisfaction clients pour les faire évoluer en permanence.

epuis plus de dix ans, l'UMR dispose d'un baromètre annuel pour évaluer la satisfaction des clients et la qualité de service qu'elle leur offre. Ce baromètre annuel est complété depuis 2020 par un dispositif mensuel de mesure à chaud, réalisé lors de la clôture de la demande de l'assuré avec les services de l'UMR. Ce dispositif d'enquête à chaud a été amélioré en juillet 2022. Les résultats sont désormais accessibles aux collaborateurs grâce à un outil Web dynamique, qui permet de disposer des résultats en temps réel et d'être beaucoup plus réactifs dans les décisions.

Ces deux dispositifs, ainsi que les indicateurs de qualité de service (statistiques sur le taux d'appels reçus, etc.) sont très utiles pour améliorer l'excellence opérationnelle et faire évoluer les outils mis à la disposition des adhérents et les process.

Des adhérents mieux informés et plus autonomes

Les clients souhaitent aujourd'hui être davantage acteurs de leur retraite. Pour cela, ils sont en attente d'informations claires et accessibles et d'outils pour gérer de manière autonome leur épargne retraite.

L'UMR propose ainsi des outils digitaux avec des informations à huit moments clés de la vie ayant un impact sur la retraite, un simulateur pour évaluer ses revenus mais aussi ses dépenses pour calibrer leur besoins en revenus complémentaires et un outil de diagnostic sur le PER individuel.

Un nouvel espace adhérent en 2023

Durant l'année 2022, l'UMR a travaillé sur un nouvel espace adhérent, lancé au premier semestre 2023. Celui-ci, conformément aux vœux des clients, va leur permettre d'effectuer davantage d'actes en autonomie et apportera des informations sur les contrats, l'actualité de la retraite et les produits.



Guénaël Régnier, Responsable Relations Adhérents

L'attention au ressenti de l'adhérent

"L'attention au 'vécu' des adhérents est d'autant plus importante chez nous qu'elle est une vraie traduction de notre ADN mutualiste : être à l'écoute et au service des adhérents. Dans cet esprit nous n'avons cessé, au cours des dernières années, de perfectionner nos outils de mesure de la satisfaction, avec le baromètre et les enquêtes à chaud. Ces dernières nous permettent de venir à leur contact, quels que soient le canal et le motif de leur demande et d'analyser

finement les leviers d'amélioration possibles. Ces outils permettent de guider nos projets. L'enquête menée sur nos courriers nous a fait prendre conscience de la nécessité de les rendre plus simples, plus faciles à comprendre. Parler la 'langue' du client, et non pas la langue technique de nos contrats, fait partie des points de progression que nous jugeons essentiels".

Renforcement des expertises, amélioration des process... Les efforts menés ces dernières années produisent leurs fruits : la qualité du conseil est reconnue, les délais de traitement sont réduits et les indicateurs de qualité progressent.

Qualité de service : une amélioration continue, reconnue par les adhérents

En 2021, le Service relation adhérents (SRA) avait créé une équipe spécialisée pour prendre en charge les demandes d'adhésion des PER multi-supports, ainsi que les transferts entrants. En mars 2022, l'UMR est allée plus loin en créant un véritable pôle d'expertise dédié à ces produits.

Cette innovation, rendue nécessaire par le développement de l'UMR sur le marché des PER multi-supports, s'est traduite par une montée en expertise globale du SRA et un renforcement de son efficience opérationnelle au bénéfice de tous les adhérents.

Au sein de ce pôle d'expertise, trois conseillers assurent la gestion des contrats multi-supports patrimoniaux. "Ce sont des contrats plus complexes, car nous sommes dans une relation tripartite avec le client final, le conseiller en gestion de patrimoine et le middle office du distributeur. Il fallait que cela soit pris en charge par une équipe dédiée, spécialisée dans ce type d'interventions", ponctue Guénaël Régnier, Responsable Relation adhérents.

Le pôle compte également deux conseillers chargés des réclamations et de la médiation, mais cette fois, pour l'ensemble du service du périmètre du SRA, des PER à points aux multi-supports. "Nous avons considéré que les réclamations pouvaient comporter des questions juridiques ou fiscales pointues. Aussi, il était logique de les confier là aussi à une équipe spécialisée", analyse Guénaël Régnier.

Par ces nouvelles activités, ce pôle permet de consolider l'expertise globale du SRA. Il est régulièrement sollicité par les collaborateurs des autres pôles, qui gagnent ainsi progressivement en compétences.

Des délais de traitement resserrés

Un an après sa création, le pôle s'est déjà traduit par des avancées notables. Ainsi, le délai de traitement des transferts entrants de contrats s'établit à 77 jours en moyenne, une belle performance, par rapport au reste du marché et au délai règlementaire de 90 jours.

Autre innovation mise en place en 2022, qui a joué dans le renforcement de la qualité du service rendu à l'adhérent : la création de postes de conseillers référents parmi l'équipe de conseillers relation adhérents, l'un pour le back-office, l'autre, pour le pôle information. Ces derniers ont pour mission de répondre aux questions des collaborateurs, de les faire monter en compétences, d'identifier les éventuels besoins d'évolution des process.

Parallèlement, le SRA continue à innover vers plus d'attention donnée au client. Depuis septembre, il rappelle, avec leur accord, les adhérents qui ont exprimé une insatisfaction. L'objectif est d'en comprendre les raisons.

"C'est un marque d'intérêt fort pour l'adhérent, cela montre que l'on accorde de l'importance à son ressenti. Et en même temps, cela nous permet de déclencher des pistes d'amélioration", explique Marlène Le Roux, Directrice des opérations et de la transformation.

Tous ces efforts sont désormais salués par un label. L'UMR a reçu le label Meilleur Conseil en 2022, remis par Challenges et Retraite. com. Un trophée qui confirme la qualité de l'information et des conseils donnés lors d'une adhésion.

"Nous avons remporté des labels qui reconnaissent la qualité de nos produits, de notre gestion financière, de notre gouvernance, et maintenant celle de notre conseil. On peut dire que tous les faisceaux convergent."

RAPPORT ANNUEL 2022



Les indicateurs de qualité en hausse



Point fort de l'UMR, la qualité de service au téléphone (nombre d'appels pris sur le nombre d'appels reçus) a encore progressé par rapport à 2021 : elle est passée de

85,7 %

à **89,86** %



Parallèlement, le délai de traitement (en dehors des actes longs) est passé de

14,6 jours

11,5 jours

Les adhérents apprécient l'UMR et la recommandent



Avec un taux de NPS ("net promoteur score") de

suite à un contact, l'UMR bénéficie d'un bon taux de recommandation, en particulier au téléphone

Les résultats des baromètres



Pour le baromètre annuel, réalisé en février 2023

des adhérents sont satisfaits de leur Espace Adhérent, avec une utilisation en hausse pour consulter son contrat et réaliser des actes en ligne

+23 % Les appels proactifs de l'UMR sont plébiscités

Pour les enquêtes mensuelles "à chaud", à la suite d'un contact avec l'UMR, quel que soit le canal

8,3/10 de satisfaction sur le 2nd semestre

pour les échanges par téléphone, qui démontre une fois de plus la qualité de service des équipes de l'UMR

Des services innovants pour une retraite heureuse

En complément de son offre d'épargne retraite, l'UMR travaille avec la mutuelle Esprit Retraite au développement d'une nouvelle offre de services pour accompagner les adhérents tout au long de leur vie.



arce que la retraite n'est pas qu'une question financière, mais qu'elle engage les questions du bien vieillir, du maintien en bonne santé psychologique et physique mais aussi la nécessité de s'inventer une nouvelle vie riche et intense, l'UMR a décidé d'enrichir sa gamme de services aux adhérents.

Un engagement dans la droite ligne de l'un de ses objectifs statutaires: "Innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques pour être en mesure de conseiller tous ceux qui ont besoin d'une retraite supplémentaire, afin de faire de la retraite un temps que l'on vit pleinement jusque dans le grand âge."

Cet accompagnement est au cœur de la mission d'Esprit Retraite, la mutuelle de livre III de l'UMR, qui prolonge son action avec des actions de prévention, d'accompagnement et des services. Créée en mars 2022, elle est née de la fusion de la Mutuelle Fonction Publique Retraite (MFP Retraite) et de la Mutuelle Retraite Européenne (MRE). Elle bénéficie des 20 ans d'expertise de ces deux mutuelles dans les stages de préparation à la retraite : immersion de 5 à 7 jours où les adhérents se voient donner les clés d'un départ en retraite réussi ou des ateliers d'une journée ou d'une demi-journée. Parallèlement, Esprit Retraite propose des stages pour les retraités (remise en mouvement, bien vivre et du rester zen, etc.).

En 2023, l'offre d'Esprit Retraite s'enrichit d'une plateforme de services qui entend donner aux futurs et actuels retraités toutes les clés pour une retraite réussie.

Trois questions à **Jean-François Jean**,

Président d'Esprit Retraite





L'ADERP, une nouvelle vigie des intérêts des adhérents

L'association souscriptrice est un organe de surveillance essentiel pour contrôler la bonne gestion des produits d'épargne retraite, dans l'intérêt des assurés. En 2019, la loi Pacte, en même temps qu'elle définissait un nouveau cadre général pour la retraite supplémentaire, en a fait les garantes de la protection des adhérents.

C'est ainsi qu'en 2020, une première association souscriptrice a vu le jour: l'Association pour le développement de l'épargne retraite mutualiste (l'ADERM), véritable "vigie" des PER multi-supports.

Le 16 juin 2022, c'était au tour du PER en points de se doter d'une association souscriptrice : l'Association pour le développement de l'épargne retraite en points (ADERP).

"Notre mission est de représenter les adhérents et d'assurer la défense de leurs intérêts dans le cadre du contrat souscrit avec l'UMR. Nous devons notamment veiller à ce que leur épargne soit bien gérée pour qu'elle leur assure les compléments de re*venus attendus lors de la retraite"*, explique Renaud Devillairs. Président de l'ADERP. Tous les adhérents actuels du régime R2 (Corem, retraite en points) deviennent de facto adhérents de l'ADERP: même si l'UMR reste l'interlocuteur privilégié des adhérents, l'ADERP jouant essentiellement un rôle de contrôle. "Le conseil administratif est composé d'experts qui avaient déjà des responsabilités au sein des mutuelles : des trésoriers, des administrateurs, etc. c'està-dire des personnes qui sont en capacité d'assurer ce rôle de surveillance de la bonne gestion de l'UMR". La feuille de route de l'ADERP et ses modalités d'action sont encore à définir, la première assemblée générale devant se tenir en juin 2023.

Pourquoi est-ce important de se préparer à la retraite et d'être accompagné, une fois qu'elle est là?

La retraite est une nouvelle vie.
C'est un cap important à passer.
Psychologiquement, ce n'est pas
toujours facile. On se sent parfois
dépossédé. Certains sont littéralement
perdus. C'est important d'aider les
retraités à comprendre qu'il y a une
autre vie après, que l'on peut s'investir
dans l'associatif, découvrir des activités,
approfondir d'autres centres d'intérêt.
Le troisième et le quatrième âge sont
une richesse pour la France. Sans
les retraités, le pays ne pourrait pas
fonctionner.

Comment accompagnez-vous les retraités et futurs retraités ?

Le socle de notre expertise, ce sont les stages de préparation et d'accompagnement à la retraite. Tous les aspects de cet âge de la vie sont abordés: finances, santé physique et psychologique, adaptation à un nouveau rythme de vie, etc. Les questions que l'on se pose à la retraite sont nombreuses, à commencer par la transmission du patrimoine. Nous donnons un cadre, des conseils pratiques pour aborder au mieux ces questions.

Parallèlement à cette offre de stages, nous lançons en 2023 une plateforme de services qui a pour vocation de donner aux futurs et actuels retraités toutes les clés pour une retraite heureuse.

Celle-ci va leur offrir des ressources utiles. L'objectif est qu'ils aillent y puiser régulièrement ce qui peut faciliter leur vie. Cela peut être s'inscrire à un stage, mais aussi trouver une solution de cohabitation intergénérationnelle, participer à des actions de bénévolat ou à des sorties culturelles ou des voyages, etc. L'idée est vraiment de "faire communauté" autour de la vieillesse, une communauté ouverte aux associations, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, etc.

Quels sont vos projets dans les années à venir?

Nous réfléchissons avec nos partenaires sur plusieurs sujets, comme l'aide aux aidants, l'accueil des personnes en situation de handicap, les questions de dépendance ou l'accessibilité des personnes non imposables à nos stages. Les mutuelles prennent une part significative du coût, mais il y a malgré tout un "reste à charge". Les sujets sont nombreux et le champ qui s'ouvre à nous est immense, et passionnant!



Notre démarche responsable

Notre politique RSE,

une dynamique et des actions concrètes

epuis 2019, l'UMR s'est engagée dans la formalisation d'une politique RSE reposant sur 7 piliers. Ce socle solide témoigne d'une volonté d'agir de manière concrète sur tous les fronts, avec le concours de l'ensemble des collaborateurs. Ils sont en effet impliqués dans l'animation et la concrétisation d'une vingtaine d'actions annuelles, réparties dans les 7 piliers et définies selon leur cohérence et leur résonance avec la raison d'être: Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux vivre demain. L'ambition: porter haut et fort des valeurs d'engagement et de responsabilité.





"Tous mobilisés pour faire vivre nos actions."

"À l'UMR, nous sommes toutes et tous engagés dans une politique RSE volontariste et pragmatique. Nos salariés priorisent les actions à mener, ils les portent ensuite, seuls ou en binôme, durant un an. Certaines actions sont amenées à perdurer, d'autres atteignent leurs objectifs et sont remplacées l'année suivante. Cette démarche s'illustre par une cohérence des actions à l'interne et à l'externe. Par exemple, l'égalité femmes/hommes est traitée au sein de l'UMR comme un sujet prioritaire à la fois dans la politique RSE et dans la politique d'investisseur responsable (ESG)."

Philippe Rey, Directeur Financier et pilote de la politique de RSE

Nos 7 piliers RSE





22 actions RSE en 2022

N° 19 Promouvoir un système d'extinction automatique

Parmi les actions destinées à réduire son empreinte environnementale, l'UMR s'est engagée dans deux initiatives de sobriété énergétique. La première concerne l'installation d'un système éteignant automatiquement les PC après 21 heures, en cas de non-utilisation durant plus de 30 minutes. La seconde repose sur la mise en place d'horloges automatiques destinées à couper la lumière dans les bureaux la nuit.



N° 8 Améliorer la réponse aux adhérents

L'UMR veut progresser sur les délais de traitement et de réponse à ses adhérents en intégrant des engagements de services. Ce dispositif, dans un premier temps interne, permet de s'engager sur des délais de traitement et de qualité de service et s'inspire des meilleurs standards actuel.



N°22 Sensibiliser les collaborateurs aux atouts du tri sélectif

Nantes Métropoles a transmis à l'ensemble des salariés de l'UMR des informations sur l'importance de trier les déchets et sur l'utilisation des différentes poubelles. Un point recyclage a été installé au siège, regroupant 3 boîtes, l'une consacrée aux masques, l'autre aux DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) et la troisième aux petites fournitures. En outre, les poubelles individuelles sont supprimées au profit d'un tri avec trois flux de recyclage: papier, déchets recyclables et déchets non recyclables. Enfin, l'entreprise MeGo vient plusieurs fois dans l'année récupérer les mégots de cigarettes pour les recycler en mobilier urbain.

N° 10 Mieux appréhender le sujet des aidants

L'UMR a initié des échanges avec l'Association française des aidants et la mutualité française. Puis une Web conférence interactive a été organisée le 27 juin pour comprendre qui sont les salariés aidants, quelle conciliation est possible entre la vie d'un aidant et son activité professionnelle et enfin, comment accompagner les salariés aidants en entreprise.





N° 15 et 16 Rester à l'écoute des collaborateurs avec le baromètre social

Pour l'UMR, le baromètre annuel du bien-être au travail constitue un moment fort de l'année. Piloté par les RH, il favorise le recueil d'informations pertinentes pour nourrir une dynamique d'amélioration permanente. En 2022, pour la première fois, les résultats ont été présentés au CA et en Conseil de Direction, afin de souligner les points positifs et les marges de progrès. Les résultats montrent une stabilité de plusieurs notations par rapport à l'an dernier : 7/10 pour l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle, 7,8/10 pour la qualité des relations avec les collègues et 7,1/10 pour l'intérêt des missions.

Globalement, la satisfaction générale représente une amélioration encourageante, compte tenu du contexte difficile des derniers mois. La charge de travail reste un point difficile qui s'explique notamment par le projet d'intégration au Groupe VYV.

Si les relations interpersonnelles et la communication sont en progrès, des efforts restent à fournir. La prise en compte des résultats du baromètre a conduit le département RH à mieux valoriser et diffuser les chartes lancées depuis plusieurs mois à ritualiser la démarche de feedback pour les managers, puis à la déployer auprès des collaborateurs. Un atelier sur la communication a également été mis en place à destination des managers. Concernant l'organisation du travail, une charte a déjà instauré 2 jours de télétravail. Cette année, les collaborateurs pourront bénéficier s'ils le souhaitent de 10 jours flottants supplémentaires.



N° 18 Réaliser un voyage humanitaire à Madagascar

"Nous avons passé 15 jours en novembre 2022 à Mahajanga, au nord-ouest de Madagascar, avec l'association Mission Humanitaire. Avec mon collègue Cédric Michel, contrôleur interne, nous avons préparé notre voyage durant deux ans avec l'objectif d'aller sur place, participer à un projet d'accompagnement des personnes âgées financé par l'UMR durant trois ans dans le cadre du mécénat. Nous avons vécu une grande aventure humaine et une véritable leçon de vie. Nous avons assisté l'équipe médicale lors de ses consultations auprès de 1200 personnes vivant dans une extrême pauvreté. Nous nous sommes également rendus au foyer des sœurs Saint François et au centre social de Mahajanga pour un moment de partage, de solidarité et d'humanité avec une vingtaine de personnes âgées, dont la survie dépend du repas quotidien qui leur est offert. Nous avons été émus par leur dignité et secoués par un quotidien tellement éloigné du nôtre. Nous avons le projet de repartir avec la même association pour une autre mission."

Sébastien Tessier, comptable

30 RAPPORT ANNUEL 2022

N° 17 Offrir des jours de congé aux aidants

"Cette action illustre la valeur de solidarité au cœur de notre activité et des préoccupations de la direction. Les aidants sont souvent très sollicités, très impactés, mais ils veulent poursuivre leur activité professionnelle. Conformément à



"J'ai pris en charge ce sujet en tant que co-chef de projet en collaboration avec les RH." l'article L. 3142-25-1 du Code du travail, nous proposons aux salariés de faire don de jours de congé, de RTT et de repos compensateurs à leurs collègues aidants. Ces dons sont enregistrés dans une caisse de solidarité, sachant que l'anonymat du donateur comme du receveur, est totalement respecté. Chacun peut

donner 5 jours ou 10 demi-journées. Nous organisons deux campagnes, l'une en mai et l'autre en novembre et à chaque fois, l'UMR abonde à hauteur de 10 % les dons recueillis. L'aidant peut demander jusqu'à 20 jours maximum pour un même événement. Il peut ainsi sortir de sa bulle anxiogène et être plus disponible pour ses proches."

Isabelle Aime, comptable générale



Et aussi

- 1. iournée associative
- 2. événements culturels
- 3. partenariats avec les écoles nantaises
- 4. contrôle des conflits d'intérêts
- 5. conformité
- 5. transparence des frais adhérents
- 7. choix de la démarche labellisation
- 9. panels adhérents échanges directs
- 11. sensibilisation au harcèlement 12. partenariat avec Cap emploi
- 13. élection des salariés administrateurs
- 14. SA à mission
- 20. étude électricité 100 % verte
- 21. bilan carbone

Une stratégie d'investissements alliant performance et responsabilité

En phase avec sa raison d'être, l'UMR entend à la fois générer de la performance financière durable pour ses adhérents et contribuer au mieux vivre et à la préservation de l'environnement. Tel est le socle de son plan stratégique ESG 2025.



fin de garantir une gestion socialement responsable tout en renforçant son engagement sociétal, l'UMR a décidé de formaliser son ambition d'agir pour une société toujours plus juste. C'est pourquoi la cible de la poche d'investissement à impact a été doublée pour atteindre 600 millions d'euros en 2025. C'est aussi la raison de son engagement dans l'Alliance Tibi (lire page 34). Cette stratégie globale d'investissements responsables s'illustre par une notation extra financière (critères ESG) sur plus de 87 % de son portefeuille.

Elle symbolise également un choix assumé de soutenir des entreprises qui ont du sens, favorisent le mieux vivre ensemble et respectent les 4 piliers de son plan ESG 2025:

- Exclusion du charbon et des armes controversées sur les titres obligataires ;
- Intégration : mise en place d'un indicateur d'impact sur la biodiversité et d'un indicateur d'écart salarial homme/femme;
- Engagement : inciter les gérants à proposer des actions engagées en lien avec les objectifs du développement durable;
- Impact: multiplier par deux les investissements dans des entreprises ou actifs réels, conçu(e)s pour apporter des solutions.

RAPPORT ANNUEL 2022

32



Ces quatre piliers sont les fondamentaux de la stratégie de l'UMR en termes de transition énergétique et de cohésion sociale. Ils ont déjà donné lieu à des actions concrètes comme un investissement, *via* une société de gestion, dans le site Internet 900.care, qui présente des produits d'hygiène pour la salle de bains visant à réduire les déchets plastiques.

Autre avancée, l'objectif de l'UMR de réduire son empreinte carbone de 50 % d'ici à 2025 a été dépassé. Enfin, lors de leur AG, les gérants s'opposent à des plans énergétiques d'entreprises s'ils les considèrent comme pas assez ambitieux, et n'hésitent pas à interpeller par écrit les dirigeants d'entreprises pour exprimer leur désaccord sur certaines stratégies.

Un effort conséquent sur les actifs immobiliers

Conformément à un décret imposant pour tous les immeubles tertiaires de plus de 1000 m², la définition d'une consommation énergétique de référence sur une année, l'UMR a déclaré la sienne auprès de l'Ademe sur la plateforme Operat (Observatoire de la performance énergétique de la rénovation et des actions du tertiaire) : 117 kWhEF/m²SDP par an. Cette donnée sur son immobilier de placement relève d'une réflexion sur la consommation annuelle la plus pertinente compte tenu de différents critères (températures plus ou moins clémentes, année 2020 de suroccupation pour cause de confinements...). Elle servira de mètre étalon par rapport aux objectifs de réduction de la consommation énergétique de 40% à horizon 2030 imposés par la législation. À cet effet, l'UMR a lancé des audits énergétiques, qui devraient tous être achevés d'ici à juin 2023 et suivis de plans d'actions. Ces analyses ont identifié notamment deux leviers principaux, l'isolation de la façade et le mode de chauffage.



"Nous consacrons un budget conséquent aux audits et aux travaux destinés à diminuer l'empreinte carbone de nos actifs immobiliers (siège et immobilier de placement). Non seulement nous prenons de l'avance par rapport à l'échéancier réglementaire, mais nous améliorons le confort de nos salariés et de nos locataires. Nous participons ple inement à l'accélération de la transition énergétique tout en revalorisant notre immobilier qui devient plus efficient."

Philippe Rey,Directeur Financier et pilote
de la politique de RSE



Des investissements socialement responsables renforcés et récompensés

En 2022, l'UMR a poursuivi sa stratégie d'investissements à impacts positifs en soutenant des actifs d'infrastructure d'énergie renouvelable à hauteur de 50 Md€: éoliennes, panneaux photovoltaïques, biomasse, hydrogène. Un travail préparatoire a été mené en parallèle pour étudier l'opportunité d'investir dans la forêt. Dans le cadre de la transition énergétique, et face au déboi-

sement de certaines zones, l'UMR juge indispensable de renforcer la biodiversité et sa sauvegarde. C'est pourquoi la décision a été prise de consacrer une partie d'encours à des investissements en forêt avec une gestion d'exploitation raisonnée. Le fonds Forêts verra donc le jour cette année.

Être acteur de la IVe révolution industrielle

L'UMR a rejoint l'Alliance Tibi, une initiative lancée en 2020 par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et l'économiste Philippe Tibi. Elle s'adresse aux investisseurs institutionnels français en leur demandant de consacrer une partie de leur portefeuille au soutien des valeurs technologiques de l'Hexagone. Il s'agit de les accompagner dans leur transformation afin qu'elles deviennent des licornes (valorisées à plus d'1 Md€). L'UMR a décidé de s'engager à hauteur de 90 M€ à horizon 2024, devenant ainsi le premier acteur mutualiste et solidaire à s'associer à ce projet. Il se charge d'identifier des investissements cotés et non cotés sur des valeurs technologiques, dans des domaines tels que la santé et les transitions écologique et numérique. Avec une ambition forte : faire émerger les grandes valeurs de demain. Parmi les projets que l'UMR souhaite favoriser, figurent le nettoyage des océans, la protection de la biodiversité, la recherche de nouveaux médicaments. l'inclusion et la promotion de l'éducation auprès des populations, de la petite enfance aux retraités.



Une politique d'investissement mise à l'honneur

L'année 2022 a été marquée par la remise de deux récompenses prestigieuses, renforçant la détermination de l'UMR à poursuivre et consolider sa stratégie. Ainsi, Les Couronnes Instit Invest, qui distinguent les meilleurs investisseurs institutionnels, a remis à l'UMR le prix de la "Meilleure gouvernance en faveur du déploiement de la raison d'être". En outre, le premier Sommet de la Transformation Durable, organisé par le groupe Leaders League a gratifié l'UMR d'une mention spéciale "Meilleure stratégie d'investissement ESG de l'année".





34 RAPPORT ANNUEL 2022

Une politique RH qui s'adapte en permanence

Engagée dans une politique d'écoute et d'accompagnement de ses collaborateurs, l'UMR leur propose des formations indispensables afin de les aider à mieux appréhender les évolutions internes et s'adapter à un environnement mouvant. Cette stratégie s'est renforcée en 2022, avec un nombre de sessions à la hausse. Ainsi, 730 heures ont été consacrées à une formation appelée "Parlons Retraite", suivie par l'ensemble des salariés. Un impératif pour partager une culture commune et consolider l'expertise interne, d'autant que l'UMR a accueilli plus de 60 % de nouvelles recrues au cours de ces 5 dernières années.



De même, une formation à la diversité et à la prévention des discriminations a été dispensée à toutes les équipes, soit un total de 210 heures. Cette sensibilisation s'inscrit dans la droite ligne de la démarche RSE de l'UMR, qui met l'accent sur l'importance de repérer et mettre fin aux comportements inadéquats.

Comme chaque année, les collaborateurs ont également bénéficié de nombreuses formations métiers et de montées en compétences.

Un nouveau regard sur le management

En parallèle, un véritable changement de culture est à l'œuvre à l'UMR, avec pour objectif de mettre en place de nouvelles pratiques de fonctionnement partagées et incarnées par tous. C'est d'ailleurs l'objet d'une nouvelle formation dédiée, dans un premier temps, aux managers sur le feedback. Initiée l'an dernier, elle vise à les aider à prendre du recul afin d'apprendre à transmettre des retours positifs comme négatifs à leurs collaborateurs. C'est l'un des leviers d'évolutions comportementales attendues à tous les niveaux de l'entreprise.

Les managers ont également été sensibilisés à la communication non violente, qui consiste en une forme d'analyse et d'observation de ses émotions comme de ses besoins. Enfin, autre nouveauté 2022 : le coaching à la demande. Il s'agit d'un crédit d'heures à la discrétion des managers souhaitant échanger sur une situation compliquée, avec un professionnel, l'objectif étant d'identifier avec lui, les différents moyens pouvant favoriser la résolution de la problématique.



En chiffres



109 collaborateurs



embauches
(CDD, alternants, stagiaires)



collaborateurs formés



heures consacrées à la formation professionnelle (dont plus d'un tiers lié aux contraintes réglementaires, soit 1 170 h)



"Ma volonté d'évolution était en accord avec celle de l'entreprise"

"Après une licence en transport logistique en 2003, j'ai accepté une mission de saisie à l'UMR. En 2004, j'ai obtenu un poste de téléconseillère en CDI. Depuis, je n'ai cessé d'évoluer au sein de l'UMR. Toujours à l'écoute des opportunités, je me suis souvent portée volontaire pour enrichir mes compétences et exercer de nouvelles missions. Ce fut le cas lors d'un projet de migration informatique qui cherchait des référents métiers. J'ai participé à ce projet à mi-temps jusqu'en 2009, date à laquelle a été créé un poste d'assistant Maîtrise d'Ouvrage Appliqué (MOA), qui m'a été attribué. Je suis ensuite devenue chargée de projet MOA et j'ai suivi une formation certifiante en management de projet. En 2018, j'ai suivi une autre formation en lien avec la RGPD, afin d'exercer la mission de Déléguée à la protection des données. Voici deux ans, au vu de l'augmentation des effectifs de la DSI et de mon expérience confirmée, on m'a proposé de prendre la responsabilité du service AMOA. Tout au long de mon parcours, j'ai bénéficié de la mobilité interne, de l'écoute bienveillante, du soutien et de la confiance de mes responsables. En 2022, la direction des ressources humaines m'a proposé un accompagnement avec coaching pour la partie management car je gère une équipe de 7 personnes."

Barbara Ricouleau, Responsable Service d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Appliqué

36 RAPPORT ANNUEL 2022

La parité progresse de nouveau

Avec un score de 98/100 à l'index Egalité femmes/hommes, l'UMR améliore sa précédente note de 2 points. L'entreprise illustre ainsi de manière concrète son engagement dans ce domaine.

Allier convivialité et sensibilisation au handicap

Chaque année, à la suite d'un tirage au sort, un groupe de collaborateurs se voit confier l'organisation de la journée Happy At Work. Un événement qui fédère toute l'entreprise sur une journée autour d'un moment convivial tout en abordant un sujet RSE. En 2022, ils ont choisi comme thématique "discrimination et handicap". Le jour J, tous les collaborateurs de l'UMR se sont retrouvés au stade de la Beaujoire le matin pour assister à une conférence sur le sujet de la diversité et de l'inclusion. L'après-midi, l'association Handisport est intervenue avec des personnes en situation de handicap pratiquant une activité sportive.





Dominique Métivier, Directrice des Ressources Humaines

"En 2022, nous avons mis l'accent sur la formation avec la mise en œuvre de nouveaux modules pour tous les collaborateurs et des programmes dédiés spécifiquement aux managers pour les accompagner dans leur rôle d'animation et d'encadrement. C'est l'un des leviers de la transformation culturelle en cours à l'UMR. Pour la mener à bien, nous sommes très sensibles aux résultats du baromètre social, qui nous permet de prendre le pouls des équipes chaque année. Nous avons pu constater une amélioration du ENPS* (Employee Net Promoter Score) et avons obtenu ainsi une meilleure note dans la recommandation de l'UMR à un tiers. En revanche. il nous reste des efforts à fournir en termes de communication interne et de charge de travail, notamment dans un premier temps auprès des managers. Nous avons donc élaboré à leur intention un plan complet en 2022, comprenant une sensibilisation à la démarche du feedback, une formation à la communication non violente et la possibilité d'actionner des 'bulles de coaching' à la demande. Autant dire, un solide accompagnement pour favoriser de nouvelles avancées en 2023."

*ENPS, c'est le pourcentage de collaborateurs qui évaluent leur probabilité de recommander leur entreprise (sur une échelle de 0 à 10).



Rapport financier



Focus produits

COREM

et contrats en marques blanches

Le contrat COREM est un Plan d'Epargne Retraite (PER) individuel en point. Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "VYV Retraite en point" par le Groupe VYV depuis le 1er juillet 2019.



L'âge moyen des adhérents Corem est de :

66,4 ans

57,6 ans pour les cotisants,

72 ans

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2021*	384€	419€	621€	843€	1181€
2022	198€	402€	604€	808€	1079€

^{*}Les éléments 2021 de l'Union Mutualiste Retraite ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2022 de l'UMR.

La cotisation annuelle moyenne reste stable : $842 \in$ en 2021 et $788 \in$ en 2022 (hors versements exceptionnels).

La rente annuelle brute moyenne versée aux allocataires dans le cadre du régime Corem s'élève à 1 428 € en 2022.



322 635ADHÉRENTS DONT

163 054 allocataires



109,2 M€

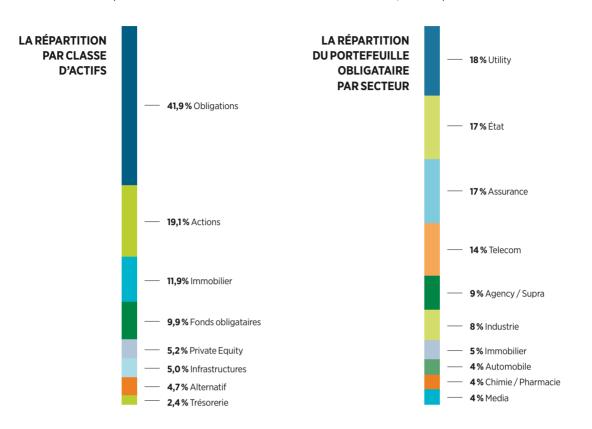
339,8 M€de prestations servies
(dont transferts 26,3 M€)

4,9 M€ de versements liés au rachat anticipé

7 510,9 M€
de Provision Technique
Spéciale

Portefeuille des placements financiers COREM

La valeur nette comptable s'élève à 7404 M€¹ et la valeur de marché à 8 416M€, soit une plus-value latente de 1 012 M€.



1. L'écart entre la valeur nette comptable et les provisions techniques s'explique principalement par la non prise en compte des coupons courus et du remboursement des majorations anciens combattants attendu.

Le taux de rendement du Corem est de : 3,88 % en 2022.



Analyse de la situation 2022

La situation financière d'un régime de retraite par points comme le Corem s'apprécie selon un indicateur appelé "taux de couverture". Ce taux de couverture est le ratio entre :

- La Provision Technique Spéciale (PTS), augmentée des plusvalues et des moins-values latentes nettes ;
- Et la Provision Mathématique Théorique (PMT), calculée selon une approche économique en actualisant les flux probables de rente selon une courbe des taux (courbe EIOPA) et en utilisant les tables TG05.

Au 31 décembre 2022, ce ratio s'élève à 151,1%. L'évolution du ratio sur les trois dernières années se présente comme suit :

2020	2021	2022
91,8 %	119 %	151,1 %

En 2022 la hausse du ratio de couverture s'explique par la hausse des taux d'intérêts en réponse à la hausse de l'inflation. À titre indicatif, le taux d'intérêt des emprunts d'état français à 10 ans est passé de 0,2 % au 31/12/2021 à 3,1 % au 31/12/2022.

COREM SÉRÉNITÉ



875 514 € de cotisations encaissées

649 534 €

de prestations versées

La garantie complémentaire Corem Sérénité a pour objet de garantir le paiement d'un capital supplémentaire en cas de décès de l'adhérent survenant en période de cotisation. L'adhésion à la garantie est ouverte aux adhérents des régimes R1 et/ou Corem qui ne bénéficient pas encore de leurs droits à rente.

Produits de branche 20 et branche 22 (actif général de l'UMR)

R1

105 768

ADHÉRENTS DONT

9 551 cotisants

86 M€

rentes servies

96 264

Provision Mathématique

1 104 M€

d'engagements

R3

1 203

ADHÉRENTS DONT

169 cotisants

1,8 M€ rentes servies

1034

Provision Mathématique

38,3 M€
d'engagements

Le régime R1 étant fermé aux nouvelles adhésions, il comprend au 31 décembre 2022 :

- 91% d'allocataires ;
- 9 % d'adhérents en attente de la liquidation de leurs droits.

L'âge moyen des adhérents R1 est ainsi de 82 ans en 2022. La rente annuelle brute moyenne versée aux allocataires dans le cadre du régime R1 s'élève à 855 € en 2022.

La provision mathématique au 31 décembre 2022 tient compte du provisionnement des majorations légales.

Fermé aux nouvelles adhésions depuis le 3 décembre 2004, le régime R3 est constitué :

- Des droits à rente acquis dans le cadre de contrats collectifs souscrits auprès de l'UMR à l'attention des fonctionnaires détachés ou mis à disposition (MAD) et des Responsables de l'Economie Sociale (RES);
- Des droits à rente dont bénéficient les adhérents qui, entre 1973 et 1986, ont opté pour le versement d'une allocation vieillesse annuelle en lieu et place du contrat Prestation Invalidité Décès (PID) de la MGEN.

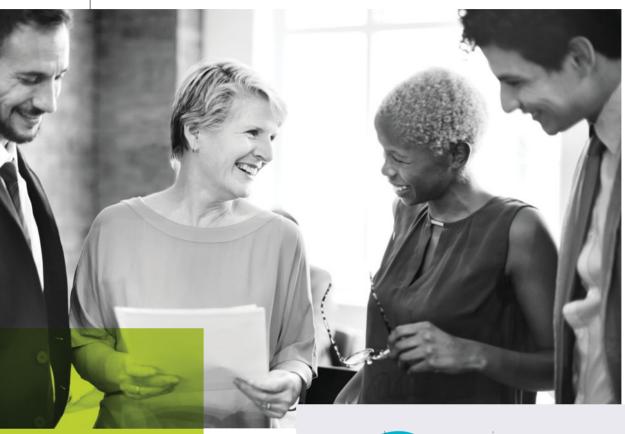
Il comprend au 31 décembre 2022 :

- 86 % d'allocataires ;
- 14 % d'adhérents en attente de la liquidation de leurs droits.

COREM CO

Corem Co est un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dit "article 83", souscrit par une entreprise au profit de ses salariés dans le cadre d'un contrat collectif obligatoire.

Le régime Corem Co est fermé aux nouvelles adhésions.







1549 ADHÉRENTS DONT

1 486 cotisants

63 allocataires



0,1 M€ rentes servies

Provision Mathématique

5,6 M€ d'engagements

PERIVIE

et contrats en marques blanches (branches 20/22)

Le contrat PERIVIE est un Plan d'Epargne Retraite (PER) individuel issu de la Loi Pacte. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 1er janvier 2020.

Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "PER Individuel" par le Groupe VYV depuis le 1er juillet 2020.





L'âge moyen des adhérents PERIVIE est de :

51 ans

Nous notons la poursuite du développement du plan PERIVIE avec 729 nouvelles adhésions et une hausse de 25 % du chiffre d'affaires.



1942 ADHÉRENTS



9,3 M€ cotisations brutes

Provision Mathématique :

10,5 M€
Fonds Euros

5,7 M€Unités de compte

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2021**	692€	1165€	1495€	1532€	1596€
2022	821€	1280€	1621€	1846€	1663€

** Les éléments 2021 de l'Union Mutualiste Retraite ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2022 de l'UMR.

La cotisation annuelle moyenne en versements programmés augmente à hauteur de 1584 € en 2022.

ORIGINEO by Crystal

Le contrat ORIGINEO By Crystal est un Plan d'Epargne Retraite individuel issu de la Loi Pacte. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 2 novembre 2021.



290 ADHÉRENTS



8,8 M€ cotisations brutes

Provision Mathématique :

4,8 M€
Fonds Euros

5,1 M€ Unités de compte



Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2022	5 630€	1637€	1209€	1914€	6860€

Nous notons une disparité importante des cotisations par tranche d'âge compte tenu de l'effectif encore restreint. À noter également le chiffre d'affaires moyen par adhérent de près de 30 000€ et 200 nouvelles adhésions.

PER MEESCHAERT

Le contrat PER Meeschaert est un Plan d'Epargne Retraite individuel issu de la Loi Pacte. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 05 septembre 2022.



52 ans



La collecte n'ayant commencée que fin octobre les montants sur ce plan restent non significatifs.



38
ADHÉRENTS

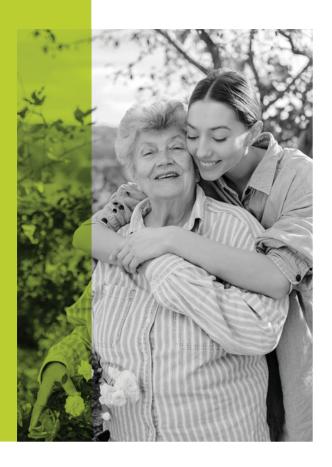


668 389 € cotisations brutes

Provision Mathématique :

661 128 €
Fonds Euros

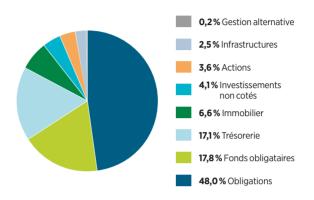
1972 € Unités de compte



Portefeuille des placements de l'Actif Général (hors R1)

La valeur nette comptable s'élève à **496 M€** et la valeur de marché à **502 M€**, soit une plus-value latente de **6 M€**.

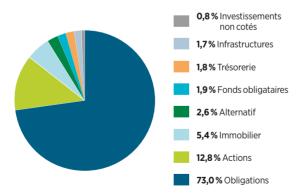
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT



Portefeuille R1

Le régime R1 est encore cantonné au 31 décembre : les actifs et les passifs sont isolés au sein de l'actif général. La valeur nette comptable s'élève à **1 217 M€**¹ et la valeur de marché à **1 262 M€**, soit une plus-value latente de **45 M€**.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT



1. L'écart entre la valeur nette comptable et les provisions techniques s'explique principalement par la non prise en compte des coupons courus et du remboursement des majorations anciens combattants attendu.



Provisionnement des régimes de rente viagère de branche 20 (R1, R3 et Corem Co)

Ces régimes de retraite relèvent de la branche 20. Leur objet est de verser des rentes viagères dont le montant est garanti. Les engagements de ces régimes sont intégralement couverts par des actifs financiers. Les provisions mathématiques sont calculées avec les taux techniques suivants :

- **0**% pour le **R1**;
- **0** % pour le **R3**;
- 0,26 % pour le Corem Co.

Les modalités d'attribution des résultats techniques et financiers de ce régime sont précisées dans le règlement.



Evolution de la Provision pour Participation aux Excédents (PPE) en M€

	PPE R1	PPE hors R1	Total
PPE au 01/01/2021	116,2	0	116,2
Dotation 2021	45,5	7	52,5
Reprise de PPE pour revalorisation des différents régimes	-54,6	-1,5	-56,1
PPE au 31/12/2022	107,1	5,5	112,6

Au total, la PPE s'élève à 112,6 M€ au 31/12/2022. Ce montant devra être servi aux adhérents, sous forme de revalorisation, dans un délai de quinze ans conformément à la réglementation.

La "PPE R1" ne peut bénéficier qu'aux adhérents R1 alors que la "PPE hors R1" peut être servie à tous les régimes de branche 20 (y compris le fonds euros de Perivie, Origineo By Crystal et PER Meeschaert).

Bilan 2022

Les comptes arrêtés au 31/12/2022 présentent un total bilan de 9 337,4 M€ et un résultat après impôt sur les sociétés et calcul de la participation des salariés de 18,3M€.

Ils ont été établis conformément au Code des assurances et aux dispositions du Règlement ANC N°2015-11 du 26 novembre 2015 modifié par le règlement ANC n°2016-12 du 12 décembre 2016 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

Il est rappelé qu'un transfert d'activité a été réalisé en date du 31/12/2022. Les éléments 2021 figurant ci-après correspondent à la situation de l'entité cédante à la date de clôture 2021 et ont été indiqués à des fins de comparaison mais sont non significatifs du fait de l'absence totale d'activité de la société avant le 1^{er} janvier 2022.



Bilan simplifié (en M€)

ACTIF	2022	2021
Actifs incorporels	1,3	
Placements	9 055,0	
Placements en UC	10,7	
Créances	16,9	
Autres actifs	106,9	1,0
Comptes de régularisation Actif (liés aux placements)	146,6	
TOTAL ACTIF	9 337,4	1,0

PASSIF	2022	2021
Capitaux propres	296,3	1,0
Autres fonds propres	155,0	
Provisions techniques assurance Vie	8 677,4	
Provisions techniques assurance Vie UC	10,8	
Provision pour participation aux excédents	112,6	
Provision pour risques et charges	0,6	
Dettes	23,2	
Compte de régularisation Passif	61,4	
TOTAL ACTIF	9 337,4	1,0

Placements

Les placements hors UC représentatifs des régimes et de l'actif général s'élèvent à 9 055.0 M€ fin 2022.

L'analyse ligne à ligne de l'ensemble des portefeuilles (risques d'émetteur, dépréciation éventuelle de fonds, analyse des valeurs économiques futures des actifs immobiliers...) a conduit à l'ajustement des provisions pour dépréciations comptabilisées antérieurement sur les titres transférés, et à la comptabilisation de nouvelles provisions, ou à la reprise de provisions, en 2022 :

En M€	Corem	R1	Autres régimes
Dotations (charge)	46,2	4,2	0,9
Reprises (produits)	-17,2		-0,3
Variation nette 2022	+29,0	+4,2	+0,6

Afin de déterminer la valorisation des immeubles de placement au 31/12/2022, l'UMR s'est appuyée sur l'actualisation des expertises réalisées par un expert agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), à savoir la société BPCE EXPERTISES IMMOBILIERES. Le résultat de ces expertises n'a pas conduit à la constatation de provision pour dépréciation à caractère durable sur les immeubles concernés. BPCE EXPERTISES IMMOBILIERES a également réalisé l'expertise de la valeur des parts de SCI détenues par l'UMR., en dehors de la SCI Coremimmo dont la valorisation a été réalisé par GALTIER VALUATION. Au cours de l'année 2022, l'UMR a cédé deux lots de bureaux situés rue du Louvre à Paris pour un montant de 2,2 M€.

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte (UC) s'élèvent à 10,7 M€ fin 2022. Ce volume conséquent est du à la commercialisation des PER, notamment multi-supports, dont l'offre a été enrichie en 2022.



Créances

Les créances s'élèvent à 16,8 M€ fin 2022. Ce montant est essentiellement composé des débiteurs suivants :

- État: créance correspondant à la demande de remboursement des majorations légales et des anciens combattants versées pour leur compte en 2022 pour un montant de 2,6 M€.
- Notaires: créance relative aux comptes séquestre suite à la vente de l'actif Spazio pour un montant de 0,9 M€ (fin de la libération des fonds prévue en janvier 2024).
- Fonds d'indemnisation Madoff Victim Fund : fond mis en place à la suite de l'affaire Madoff, affaire ayant conduit les investisseurs à s'exposer à des pertes conséquentes ; une indemnisation sera perçue courant 2023 par l'UMR à hauteur de 10,1 M€. Un courrier a été recu courant 2022.
- GAIA : produits à recevoir, notamment loyers, pour un montant total de 1,2 M€.

Autres actifs

Ils sont composés à hauteur de 106,4 M€ du solde des comptes bancaires et de 0,5 M€ d'immobilisations d'exploitation (matériel et mobilier de bureau).

L'ensemble des opérations de prêt de titres ont été soldées avant le 31/12/2022.

Comptes de régularisation

Les intérêts et loyers acquis non échus sont inscrits à hauteur de 119,4 M€ et représentent la majorité du montant du poste.

Fonds propres

L'évolution des fonds propres s'analyse comme suit (en M€) :

Fonds propres au 31/12/2021 avant transfert¹	473,7
- Fonds propres non transférables²	-328,3
Fonds propres transférés au 31/12/2022³	145,4
+ Augmentation de capital ⁴	0,8
+ Apport partiel d'actifs	246,9
+ Souscription emprunt subordonné	40,0
+ Résultat de l'exercice 2022	18,3
Capitaux propres au 31/12/2022	451,3



Elles ont été calculées au 31/12/2022, conformément aux règles stipulées pour chaque régime. L'évolution est la suivante (en M€) :

	2022	2021
R1	1104,4	1140,1
COREM	7 510,9	7 483,5
Solidarité	2,3	2,3
R3	38,3	38,8
PPE Générale	5,5	0
PPE R1	107,1	116,2
Corem Co	5,6	5,5
PER multi-supports €	15,9	9,2
PER multi-supports UC	10,8	
TOTAL ACTIF	8,000,8	8 795,5





La provision mathématique du régime R1 s'établit à 1104,4 M€.

Elle est calculée avec un taux technique à 0 %. Les versements de prestations se sont élevés à 85,8 M€ en 2021 donc 0,1 M€ de transferts sortants et rachats. Le rendement comptable du régime pour 2022 est de 4,23 %.

Cette provision tient compte d'une revalorisation des rentes de 5,3 %, correspondant à un montant de 54,6 M€ prélevés, conformément aux décisions du CA du 15 novembre 2022, sur la PPE spécifique du régime R1.

Une dotation à la provision pour participation aux bénéfices a été comptabilisée dans le R1 à hauteur de $45,5\,\mathrm{M}\odot$.

Régime Corem

La provision technique spéciale du régime Coremévolue par la prise en compte notamment de :

- 349,4 M€ de prestations versées :
 - 318,2 M€ de charges de rentes
 - 4,9 M€ de rachats
- 26.3 M€ de transferts sortants
- 109,2 M€ de cotisations encaissées
- 293,8 M€ de produits financiers nets de charges générés par les placements du régime

Le rendement comptable des actifs atteint 3.88 % en 2022.

Branches 20 et 22

La provision mathématique du Corem Co s'élève à 5,6 M€ et a été calculée en utilisant de manière uniforme le taux technique de 0,26 %. Celle du régime R3 s'élève à 38,3 M€ et a été calculée avec un taux technique à 0 %.

Les deux provisions ont été calculées en tenant compte de la revalorisation au 01/01/2023 au taux de 3 %.

Le fonds en € des PER multi-supports a quant à lui été revalorisé de de 3,3 % brut au 01/01/2023. Cette revalorisation est prise en compte les provisions mathématiques comptabilisées au 31/12/2022 (impact global de 0,2 M€).

Autres provisions techniques

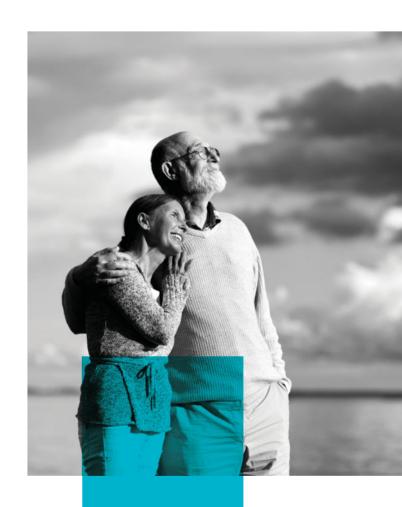
Aucune provision pour risque d'exigibilité, globale de gestion ou pour aléas financier n'a été enregistrée dans les comptes au 31/12/2022.

Autres dettes

En autres dettes figurent notamment :

- •Le montant d'impôt sur les sociétés à régler pour l'exercice 2022 s'élevant à 2,4 M€.
- Le solde de la cotisation FNG non appelée pour 2,2 M€.
- Le montant des rétrocessions d'intermédiaires à payer pour 0,7 M€.
- L'URSSAF pour 2,0 M€.
- Le compte GAIA pour la gestion des biens immobiliers pour un montant de 1,4 M€.

Une dotation exceptionnelle des fonds propres a été réalisée à la PPE générale pour un montant de 7,0 M€, ceci afin de permettre la revalorisation des rentes R3, Corem Co et PER multi-supports au 01/01/2023 mais aussi pour des revalorisations futures.



Compte de résultat 2022

Les comptes arrêtés au 31/12/2022 présentent un total bilan de 9 337,4 M€ et un résultat après impôt sur les sociétés et calcul de la participation des salariés de 18,3 M€.

Ils ont été établis conformément au Code des assurances et aux dispositions du Règlement ANC N°2015-11 du 26 novembre 2015 modifié par le règlement ANC n°2016-12 du 12 décembre 2016 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

Il est rappelé qu'un transfert d'activité a été réalisé en date du 31/12/2022. Les éléments 2021 figurant ci-après correspondent à la situation de l'entité cédante à la date de clôture 2021 et ont été indiqués à des fins de comparaison mais sont non significatifs du fait de l'absence totale d'activité de la société avant le 1er janvier 2022.

Compte de résultat simplifié

RN (en M€)	2022	2021
Cotisations	128,5	
Produits financiers nets	353,6	
Ajustements ACAV	-0,5	
Autres produits techniques	0,0	
Charges de prestations	-439,6	
Variation Provisions techniques	-5,3	
Frais d'acquisition et d'administration	-12,8	
Autres charges techniques	-3,6	
Produits des placements transférés au compte non technique	-15,4	
Résultat technique	4,9	
Transfert au compte non technique	15,4	
Autres produits non techniques nets	ns	
Résultat exceptionnel	0,5	
Impôt sur le résultat	-2,6	
RÉSULTAT NET	18,3	0,0



Cotisations

Le montant des cotisations 2022 se décompose de la manière suivante :

- **Corem**: 109,2 M€ (-10,2 M€ par rapport à 2021)
- **FAS** : 0,1 M€ (stable par rapport à 2021)
- Corem Sérénité : 0,6 M€ (stable par rapport à 2021)
- PER multi-supports: 18,7 M€ (+10,0 M€ par rapport à 2021)

Prestations

Le volume des prestations et frais afférents évolue notamment avec la prise en compte de :

- 407,9 M€ de rentes te capitaux versées
- **5,1 M€** de rachats
- 26,6 M€ de transferts sortants

Résultat financier

Le résultat financier atteint 353,6 M€ fin 2022. La bonne tenue des positions de l'UMR et des reprises de provision comptabilisée sur des titres provisionnés ont permis de réaliser un rendement global des actifs élevé :

R1	Corem	
4,23%	3,88 %	
contre 3,78 % en 2021	contre 3,37 % en 2021	

Frais de gestion

Le montant total des frais de gestion réels de l'UMR au titre de 2022 est de 25,3 M€. Le budget autorisé par la Conseil d'Administration était de 31,3 M€.

6 M€ d'économies ont été réalisées suite à des dépenses inférieures à celles anticipées (réassurance, masse salariale, prestations, services rendus par des tiers, communication, commissions).

Résultat non technique

Le résultat non technique comprend principalement 15,4 M€ de produits de placements alloués du compte technique.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel positif de 0,5 M€ est principalement constitué du produit correspondant à la restitution de la contribution au fond actif net lors de sa création de VYV COOPERATION. dissout en 2022.

Impôts sur le résultat et participation des salariés

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2,6 M€ et tient compte d'une régularisation relative à l'exercice précédent (0,2 M€).

Le montant de la participation des salariés au titre de 2022 est nul.



Analyse du résultat (en M€)

Le résultat de l'UMR s'analyse de la manière suivante:

Excédent de gestion des régimes de branche 26	14,3
Résultat technique de l'Actif Général	-9,3
Résultat non technique	+15,4
Résultat exceptionnel	+0,5
IS et Participation	-2,6
Résultat net 2022	18,3



Liste des membres du Conseil d'administration

BLANCHETTE Thomas 53 ans Fin du mandat : 2028	 Administrateur UMR Président d'Harmonie Mutuelle Président de Mutuelle CHORUM Vice-Président de Vyv PARTENARIAT Administrateur de l'Union Harmonie Mutuelles Administrateur et membre comité des rémunérations de l'UMG Groupe Vyv Président et Membre du comité stratégique de MUTEX SA Président de CHORUM CONSEIL SAS Administrateur d'ARCHE PROMOTION Président de CHORUM GESTION GIE Gérant de la SCI GAMBETTA (MUTUELLE CHORUM) Gérant de la SCI BLANCHETTE 	DE VALLOIS Alexandrine 50 ans Fin du mandat : 2024	 Administratrice UMR Présidente de KALIXIA Présidente CLINICPROSPORT/ MON STADE Administratrice de MGEN Solutions Administratrice de SOFAXIS Administratrice Vyv Protection Avenir
		DORCHIES Stéphane 60 ans Fin du mandat : 2026	• Administrateur UMR • Vice-Président UMR Union • Président du Comité d'audit et des comptes de l'UMR • Secrétaire général d'Esprit Retraite • Administrateur MFP • Délégué régional MFP Nord/Pas-de-Calais • Membre du bureau CRESS des Hauts de France • Membre du CESER des Hauts-de-France • Secrétaire de l'ADERM
BONNEL Mylène 46 ans Fin du mandat : 2028	 Administratrice UMR Administratrice UMR Union Administratrice Groupe VYV Administratrice MGEN Administratrice MGEN Union Administratrice du Réseau Education et Solidarité 	DURAND Christine 60 ans Fin du mandat : 2028	 Administratrice UMR Vice-Présidente UMR Union Vice-Présidente d'Esprit Retraite Secrétaire Générale de l'ADERP Administratrice de l'ADERM
CASTAN Dominique 55 ans Fin du mandat : 2024	 Administrateur UMR Administrateur UMR Union Administrateur APAJH CREUSE Secrétaire Général de la Mutualité Française Limousine 	FACHE Angéline 28 ans Fin du mandat : 2026	 Administratrice salariée UMR Administratrice salariée UMR Union Administrateur salarié UMR
DERIU Sergio 55 ANS Fin du mandat : 2026	Administrateur UMR Administrateur UMR Union	35 ans Fin du mandat : 2026	Administrateur salarié UMR Union
	 Administrateur MGEN Administrateur MGEN Union Président du Comité d'audit MGEN Membre du Conseil de Surveillance de Vyv Protection Avenir 	GATIGNOL Valérie 51 ans Fin du mandat : 2028	 Administratrice UMR Administratrice UMR Union Administratrice MFA et Présidente de la Commission de suivi de l'EHPAD Secrétaire du Bureau Régional de la MFP Alsace Suppléante au Conseil de la CPAM 68 Suppléante au Conseil de

HEYRIÈS Fabrice

53 ans

Fin du mandat: 2024

Administrateur UMR

- Administrateur MUTEX
- Administrateur et Président du GIE MGEN Technologies
- Président EQUASANTE

JEAN Jean-François

67 ans

Fin du mandat: 2026

JEANNEAU Eric

Fin du mandat: 2026

51 ans

Administrateur UMR

- Administrateur UMR Union
- Président d'Esprit Retraite
- Administrateur de l'ADERM

• Président de l'UMR

• Président de UMR Union

- Administrateur et membre du bureau de l'UMG Groupe Vyv
- Administrateur FNMF
- Administrateur MGFN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur d'Esprit Retraite
- Administrateur Mutex SA
- Administrateur Arts et Vie
- Administrateur ADERM
- Représentant permanent UMR au CA EGAMO
- Représentant UMR au Conseil de surveillance de Vyv **Protection Avenir**

ROUGET-PEYRE Marina

47 ans

Fin du mandat: 2024

Administratrice UMR

- Administratrice UMR Union
- Administratrice CPAM Ile de France (au titre de la mutualité Française)

Administrateur UMR

- d'Harmonie Mutuelle
- Administrateur de l'Union Harmonie Mutuelles
- Administrateur de l'UMG Groupe Vyv

SALABERT Dominique

54 ans

Fin du mandat: 2024

- Administrateur et trésorier
- Administrateur FNMF
- Administrateur MUTEX Union
- Administrateur MUTEX SA
- Président SAS JURI 4
- Directeur général SAS JURI VS
- Administrateur SAS Baudouin
- Administrateur Vvv Invest
- Président GIE SYNERGIE **MUTUELLES**
- Administrateur CHORUM **GESTION GIE**

SANCHEZ Philippe

59 ans

67 ans

Fin du mandat: 2028

SENECHAL Catherine

Fin du mandat: 2028

SIVEK Audrey

Fin du mandat: 2026

TOUVREY Catherine

Fin du mandat: 2024

38 ans

54 ans

Administrateur UMR

- Élu au Comité départemental MGEN
- Administrateur UT 46
- Administrateur Ligue **Enseignement FOL**
- Administrateur CDAFAL du Lot

Administratrice UMR

- Vice-Présidente MNT
- Administratrice de l'UMG Groupe VYV
- Administratrice VYV Invest
- Administratrice MUTEX

Administratrice UMR

- Administratrice UMR Union
- Présidente du Comité de développement de l'UMR
- Référente départementale MFP 40
- Administratrice UT 40
- Représentante au Comité fédéral régional MFP Aquitaine

Administratrice UMR

- Administratrice UMR Union
- Présidente GIE SIHM (Systèmes Information Harmonie Mutuelle)
- Administratrice Mutex
- Administratrice HGO (Hospi Grand Ouest)
- Administratrice Institut Pasteur

ZNATY Stéphane

51 ans

Fin du mandat: 2026

Administrateur UMR

- Administrateur EGAMO
- Représentant permanent MGEN de PARNASSE **GARANTIES**

